

Zeitschrift: L'Hôtâ
Herausgeber: Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien
Band: 27 (2003)

Artikel: Fermes communautaires libres : un regard sur une expérience de vie communautaire chez les bergers de Froidevaux
Autor: Froidevaux, Véronique / Spiess, Corinne
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1064448>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

FERMES COMMUNAUTAIRES LIBRES: UN REGARD SUR UNE EXPÉRIENCE DE VIE COMMUNAUTAIRE CHEZ LES BERGERS DE FROIDEVAUX

Le texte ci-dessous est un extrait et une réactualisation partielle d'un travail de diplôme effectué il y a dix ans¹. Aujourd'hui les conditions de vie des bergers de Froidevaux restent toujours d'actualité. Peut-être certains d'entre vous les croisent-ils de temps à autre, sans savoir qu'ils existent au travers d'un projet communautaire dont l'origine remonte aux années 80.

Historique

Lieu

Froidevaux, (Froid Vallon), est un petit hameau situé sur le versant nord du Clos-du-Doubs, dans le Jura, à 700 m d'altitude, à «deux pas» de la frontière française et rattaché à la commune de Soubey. On y trouve huit bâtiments, dont quatre utilisés à des fins agricoles, trois comme résidences secondaires et un à l'abandon.

Il y a 60 ans, le hameau comptait encore 70 habitants et avait sa propre école. Aujourd'hui, il reste habité par une famille paysanne qui se consacre à l'exploitation agricole et les bergers de Froidevaux qui gèrent un troupeau d'environ 350 moutons.

Premier contact avec ce lieu

A la fin 1957, mon père découvre cet endroit lors d'une de ses innombrables marches et apprend que le fermier veut revendre le hameau. Bernois d'origine, il possède la totalité de celui-ci depuis

1954. Mon père décide de l'achat d'une partie des terres en concertation avec les personnes qui ont un droit de préemption sur le hameau, certains profitent de l'opportunité pour racheter leur part. Mon père, horloger dans un village d'Ajoie, loue une partie des terres à des paysans du coin, installe un berger pour l'estivage des génisses et c'est en 1975, à l'âge de la retraite, que mes parents viennent s'y installer.

Rachat du domaine

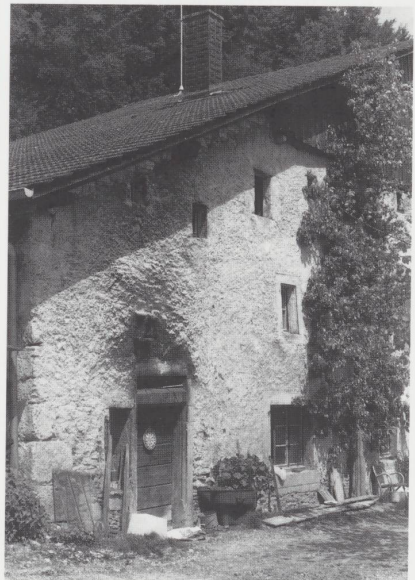
En 1980, le domaine est racheté par mon frère Jacques, ma sœur Michelle et son mari, qui deviennent copropriétaires d'une ferme datant de 1704. Le domaine comprend 59 ha, dont 28 ha de forêts, avec pour tout «équipement» un troupeau de 15 brebis, et le tout grevé d'une hypothèque considérable.

Projet de vie

L'ambition des nouveaux propriétaires est de tenter une diversification en matière agricole et artisanale. Leurs objectifs est d'utiliser les voies écologiques et de lutter contre le dépeuplement en zone de montagne. Tout est à créer, à construire, et l'énergie ne leur manque pas. Ils optent très vite pour agrandir le cheptel car c'est l'élevage qui se prête le mieux à la configuration géographique du domaine, aux terrains très en pente. Cette orientation les amène à se faire connaître dans toute la région sous le nom des «bergers de Froidevaux».

Leur désir est de s'assurer un minimum pour vivre, de garantir le remboursement annuel de l'hypothèque tout en travaillant la terre sans engrais chimique et sans se laisser entraîner dans une production intensive.

Le bois est le matériau utilisé pour se chauffer, cuisiner, bricoler et alimenter le four à pain. Ce dernier est remis en activité par Michelle qui en sort de belles miches de pain complet pour leurs besoins propres et pour la vente sur les marchés de Porrentruy et Delémont.



Ferme « du bas » – hameau de Froidevaux – 1703 (XVIII^e siècle).

Bientôt s'ajouteront certains légumes, puis la viande et les saucisses séchées de mouton qui se rajouteront aux produits offerts.

Pour ne pas augmenter la dette, l'investissement se limite à l'achat de matériel d'occasion dans les ventes aux enchères ou directement chez les nombreux paysans qui cessent l'exploitation d'un domaine, à bout de souffle et de liquidité.

A part tous ces aspects «pratiques», des démarches sont entreprises auprès des autorités pour obtenir des subventions. Après une longue attente, un prêt leur est accordé avec un énorme amortissement qui ne leur permet malheureusement pas de créer l'infrastructure nécessaire à un rendement minimum de la ferme.

Il faut y croire

C'est en pionniers que les bergers de Froidevaux agissent dans le Jura: ils misent tout sur le mouton et sur une agriculture biologique. C'est un joli pari mais il faut lutter, ne pas se laisser gagner par le découragement ou la fatigue morale et physique. S'atteler au travail de la terre d'une manière différente, à un élevage peu conventionnel dans le coin, ne sont pas non plus vu d'un bon œil par les paysans du coin.

Les idées ne manquent pas et les projets fleurissent: construire une bergerie (le cheptel est de 80 bêtes à fin 1981), une tannerie, acheter une vache, des poules; créer un réseau de vente directe

des agneaux (du producteur au consommateur). A Froidevaux, la porte reste ouverte jour et nuit, on vient visiter et, parfois, s'y installer, d'où la nécessité d'améliorer un habitat quelque peu vétuste pour accueillir ces nouveaux venus.

Les gens qui débarquent

Il n'y a pas de véritable profil pour celui qui désire expérimenter ce mode de vie. Hommes et femmes d'horizons différents vont s'y côtoyer. Certains de retour de voyage, d'autres en marge de la société ou/et en rupture affective souhaitent une vie plus proche de la nature. Quelques-uns ont déjà une expérience de l'alpage.

Le travail ne manque pas et les bras disponibles sont bienvenus si leurs propriétaires se contentent d'être nourris, logés, blanchis.

La vie communautaire a l'avantage de permettre à chacun de toucher parfois à une meilleure compréhension de soi-même et aussi de mieux mesurer ses propres limites. Les inconvénients ne manquent pas: espaces exigus, impossibilité de se retrouver seul, difficultés liées aux différents caractères de chacun.

Absence de solidarité d'un côté

L'existence d'un tel lieu de vie communautaire dont le principe est l'acceptation de tous amène aussi, petit à petit, un certain nombre de candidats à être «étiquetés» de drogués, d'alcooliques et de psychotiques par la population. Cela

compromet les relations de bon voisinage.

Les bergers de Froidevaux dérangent. Ils prouvent qu'il ne faut pas se battre seulement pour obtenir des crédits, mais aussi et surtout retrouver les vraies valeurs de la nature et permettre à des personnes que la vie à marginalisées de tenter l'expérience.

L'exemple suivant démontre l'esprit d'alors de la population face à la communauté: en 1982, le canton accepte de subventionner la rénovation de deux pièces de l'habitat moyennant une participation de la commune. Le maire et quelques citoyens soutiennent le projet. Malheureusement, la majorité de la population est contre, ce qui empêche alors toute subvention.

Solidarité de l'autre

En 1983, la petite communauté est en proie à des difficultés financières assez considérables. Pour que l'expérience tentée par les bergers de Froidevaux ne se solde pas par un échec, un comité de soutien se forme lors d'une réunion sur le domaine avec un groupe de sympathisants. Il en résulte le constat suivant: bien que l'agriculture moderne soit indispensable à l'économie jurassienne, elle conduit, hélas, à la disparition des petites entreprises agricoles et à la mort des petits villages.

Un des participants fait la réflexion suivante:

«C'est dans la marge, chez les gens qui se donnent la peine de chercher d'autres

voies, qu'apparaissent fréquemment les solutions futures. La diversification économique, proposée par le domaine de Froidevaux, qui part de la base dans le cadre d'un développement de type endogène², est à même de redonner du courage aux zones rurales».

Suite à cette rencontre, une association de soutien voit le jour (ASBF). Elle est composée de personnalités jurassiennes provenant de tous les horizons politiques et professionnels.

Par ses actions, l'association joue son rôle de sensibilisation auprès de toutes les instances, publiques et privées, pour qu'une exploitation agricole «alternative» puisse se développer. Elle facilite également le déblocage de «chicanes administratives», telle l'obtention d'un permis de construire pour la tannerie.

La tannerie et la bergerie voient le jour

Dans un premier temps, la tannerie servira à traiter les peaux produites à Froidevaux. Par ce nouveau débouché artisanal, les bergers devraient pouvoir accroître sensiblement leurs revenus.

La construction de la bergerie se fait en grande partie en utilisant le bois des forêts du domaine. Les bergers bénéficient de l'aide d'une équipe de 12 jeunes participant à une action dans le cadre du MCP (Mouvement chrétien de la paix). Cet organisme déploie ses activités dans 12 pays dont la Suisse. Chez nous, cette association travaille dans différents domaines: aide aux réfugiés, information et financement de projets

de développement dans les pays du tiers-monde, initiation à la non-violence et organisation de chantiers pour jeunes gens et jeunes filles dès 18 ans. Le MCP apporte sa contribution à des réalisations marginales ne bénéficiant pas de l'aide des pouvoirs publics.

Cette nouvelle bergerie a offert pendant de nombreuses années la place nécessaire au cheptel. Pour répondre aux besoins actuels, sa rénovation et son agrandissement sont en cours.

Élaboration d'un projet idéal pour sortir des banques traditionnelles

En 1984, la ferme compte 7 adultes et 3 enfants et les nombreuses personnes de passage.

Tout va de l'avant, le développement continue, mais il reste toujours le problème de la dette hypothécaire. Les bergers s'approchent alors de la BCL à Dornach (Banque communautaire libre)³, avec laquelle ils concoctent un projet qui permettra de trouver une solution globale au problème de l'endettement.

Une campagne est lancée auprès du public pour souscrire à un prêt d'un montant inférieur à 1000 fr. et permettre de rassembler la somme de 200000 fr. et ce, sans intérêt pendant 10 ans.

La BCL s'engage en contrepartie à leur accorder un prêt de 200000 fr. à un taux d'intérêt de 4%. Une fois ce montant amorti, elle leur accordera un nouveau prêt pour le remboursement des créanciers.

En 1987, la solidarité a gagné et une somme de 170000 fr. a été réunie grâce à la générosité d'amis solidaires, de membres d'associations de consommateurs de produits bio-dynamiques⁴. Les bergers sortent petit à petit des chiffres rouges.

Organisation et structure

L'évolution de la communauté a amené les copropriétaires à s'interroger sur l'intégration de nouvelles personnes. La formule «la terre appartient à ceux qui la travaillent» est leur principe de base. Pour que le domaine ne soit plus l'objet d'une spéculation future, ils ont décidé de trouver une structure juridique qui leur permette de sortir de la «propriété privée».

Création et buts de la Fondation

Elle se constitue en mars 1989 avec des statuts bien définis. Actuellement elle est propriétaire d'un domaine comptant deux fermes à Froidevaux et de l'alpage de la Savolaire qu'elle loue à un groupe exploitant. Aujourd'hui, les bergers de Froidevaux en sont les locataires.

La Fondation a pour buts l'accueil de toute personne désirant vivre en harmonie avec la nature et approfondir son expérience pratique.

Le groupe vivant sur le domaine développe un idéal social et culturel. L'exploitation du domaine doit être la plus diversifiée possible, respecter l'écologie et le cahier des charges des producteurs



Ferme « du haut » - hameau de Froidevaux - XIX^e siècle,

biologiques de Suisse. Elle est sans but lucratif.

La Fondation est dotée d'un Conseil de Fondation, responsable des affaires financières du domaine. Elle s'est aussi dotée d'un organe de contrôle indépendant de ce dernier qui veille à ce que les buts de la fondation soient respectés. Il est composé en majorité d'agriculteurs pratiquant la méthode biologique.

La fondation est placée sous l'autorité de surveillance des fondations et des institutions de prévoyance du Gou-

vernement de la République et Canton du Jura.

L'association des bergers de Froidevaux

Les exploitants du domaine souhaitent également donner une forme juridique à leur groupe. Ils créent l'association en juillet 1991.

Elle a comme but de gérer le domaine en respectant les objectifs de la Fondation et de permettre à ses membres et collaborateurs de subvenir à leurs besoins premiers. Elle est sans but lucratif.

Le groupe opte pour l'autogestion. Chacun peut se responsabiliser dans divers domaines: gestion administrative, production et entretien ou aspects pratiques de la vie quotidienne. L'autogestion structurée peut être compatible avec une vie égalitaire et harmonieuse.

Appartenir à l'association signifie que chacun dispose des mêmes droits et accepte les mêmes obligations. Les droits ne dépendent pas des capacités personnelles: «le plus productif et le moins productif» sont égaux devant ces droits.

Chaque personne participant à la vie communautaire touche un argent de poche. Par ailleurs, tous les revenus provenant des produits de la ferme, les subventions, les allocations familiales entrent dans une «bourse commune». Celle-ci sert aux besoins de fonctionnement de la communauté. Le but de la production est de répondre aux besoins minimum du groupe, tout en assurant toutefois le paiement des charges sociales, impôts, etc.

Aujourd'hui l'association fait vivre huit adultes et huit enfants ainsi que de nombreuses personnes qui résident à plus ou moins long terme sur le domaine.

Aspects philosophiques

Dans leur projet de vie, les fondateurs des fermes communautaires libres ont opté dès le départ pour une diversification en matière d'agriculture, d'ar-

tisanat, qui respecte l'équilibre de la nature.

Cette démarche les a amenés, au fil du temps, à découvrir la philosophie de Rudolf Steiner dont ils se sont inspirés dans leur quotidien. Il est utile de préciser que peu de membres de l'association connaissent cette base de pensée en raison de la mouvance au sein de la communauté.

Plus concrètement, cette orientation amène à travailler la terre selon les principes bio-dynamiques: «*l'agriculture bio-dynamique est une méthode de culture et d'élevage qui reconnaît l'esprit en action dans la nature. Elle met en œuvre des processus qui harmonisent la vie du sol, des plantes et des animaux avec les forces formatrices agissant depuis la périphérie cosmique. La démarche est de ce fait essentiellement qualitative et non quantitative.*»⁵.

Les produits obtenus selon cette méthode sont vendus sous la dénomination DEMETER. Les personnes intéressées trouveront de plus amples renseignements en lisant les buts et règlements de ce label.

Respecter cette philosophie a également des répercussions sur la manière de prendre soin des animaux. En cas de nécessité, toutes les bêtes sont traitées par l'homéopathie ou la phytothérapie.

Hormis les aspects de l'agriculture et de l'élevage, il existe une volonté d'un développement de l'être dans sa globalité. La devise de base est «fraternité, égalité et liberté» pour chacun. Cela

amène une dynamique de vie collective où l'esprit de solidarité serait au centre.

L'argent n'est pas absent de la vie de la communauté. Il est traité plutôt comme un moyen d'aide mutuel que comme une simple marchandise. Cela introduit une prise de conscience sur la façon dont l'argent est en relation avec chacun.

Quelques aspects au quotidien

L'espace

Au sein de la communauté la place disponible reste un problème constant. Chaque membre a besoin d'un endroit où son intimité est respectée. La conception de l'habitat soulève souvent des discussions quant à son agrandissement possible. Si certains s'accommodent d'un coin dans une pièce, dans une roulotte, dans un tipi, sans eau ni chauffage, d'autres aspirent à quelque chose de plus. Outre les discussions internes et les aspects financiers entrant en ligne de compte, ils sont souvent confrontés aux refus des autorités. Les besoins de la communauté qui tiennent compte aussi de normes écologiques en matière de construction se heurtent encore à une vision trop étroite dans ce domaine.

L'accueil

La philosophie de la communauté voudrait que: tout individu arrivant sur les lieux mérite leur attention, quelles que soient les raisons qui l'ont poussé à

venir, quelle que soit la durée de son séjour.

Chaque année, un grand nombre de personnes «transitent» au sein de la communauté (stagiaires, groupes de jeunes, etc.). Chacun a la possibilité de s'intégrer à la vie et au travail communautaire. La diversité des travaux à exécuter chaque jour permet à toute personne d'exercer ses talents et d'enrichir ses connaissances.

Malgré le côté parfois difficile du quotidien, quasi chacun en ressort avec une expérience de vie plutôt intense. Certains en trouvent vite les bénéfices, d'autres réalisent plus tard ce qu'il y a eu de positif pour leur vie. La «chaleur» de la communauté leur a permis de reprendre le chemin et souvent leur passage se prolonge dans le temps, par des visites occasionnelles, de courts séjours...

Les enfants

La place de l'enfant dans la communauté est importante. Il jouit d'une grande liberté aussi bien dans son rapport à l'espace qui l'entoure qu'à sa relation aux autres. L'éducation des enfants ne donne pas lieu à des discussions de fond: elle est assurée, en priorité, par leurs parents. Les enfants ne sont pas astreints à une participation effective des tâches communautaire mais ils y contribuent volontiers au gré de l'activité du moment: jardinage, traite, agnelage, transhumance, confection des repas, etc.



Activités créatrices des enfants aux Fermes communautaires libres.

Au sein du groupe et de la vie de la ferme, l'enfant trouve matière à s'exprimer aussi bien dans les travaux pratiques qu'artistiques. Ce mode de vie participe grandement à leur construction. La socialisation passe aussi par l'école. Toutefois, certains problèmes se posent quant aux trajets, au suivi scolaire, aux congés spéciaux, notamment lors de la transhumance et de la montée à l'alpage.

Les relations avec l'extérieur

Tenant compte du fait que le groupe de Froidevaux est sans cesse en mouvement, qu'il y a toujours des personnes qui quittent le domaine ou y entrent, la

relation avec l'extérieur semble se faire, en premier lieu, au travers de cette mouvance.

Toutefois, certains membres de la communauté s'engagent dans des mouvements ou dans des causes qui répondent à leurs convictions profondes.

L'association des bergers de Froidevaux est membre de l'AJAB (Association jurassienne pour l'agriculture biologique)⁶. Deux des fondateurs de la communauté ont fait partie du comité dans ses premiers pas. Aujourd'hui, bien connu sous le label du « Bourgeon » par les consommateurs, un grand travail de sensibilisation a été nécessaire pour

sa promotion. Ce mouvement a également vu la naissance du marché bio à Saignelégier qui connaît à l'heure actuelle un succès grandissant et auquel la communauté participe. Elle y vend ses produits comestibles ainsi que ceux issus de la tannerie.

Le besoin de relations avec l'extérieur fluctue. Chacun à différentes périodes peut ressentir l'envie de sortir, voir d'autres gens ou, au contraire souhaiter s'isoler.

Le rythme des moutons au cycle des saisons

La transhumance

Le mouton en lui-même n'existe pas. Lorsque nous utilisons ce terme, il peut désigner aussi bien une brebis, qu'un agneau ou un bélier.

Le troupeau, qui garantit un apport régulier d'argent à la ferme donne un rythme de travail bien précis à ses habitants.

Il parcourt les plaines du Jura en hiver (transhumance), séjourne dans la ferme au printemps, lors de la mise à bas (agnelage), il monte à l'alpage durant l'été.

Pour les bergers de Froidevaux, les moutons contribuent au maintien du patrimoine naturel. Les terrains en pente, les endroits rocailleux, les surfaces de pâture pour l'hiver leur sont accessibles; la terre est ménagée, l'environnement sauvegardé.



Bergère et troupeau en transhumance à travers le Jura,

Sans expérience préalable, les bergers de Froidevaux se sont initiés au parcours de la transhumance avec l'aide de Longo Mai.

La transhumance est régie par une loi. Elle a obligé les bergers à négocier avec les autorités communales des régions traversées, les fermiers, ainsi

qu'avec le vétérinaire cantonal afin d'en définir le parcours. Celui-ci se modifie au gré des besoins du troupeau.

La transhumance est aussi le contact avec le froid, la neige, la pluie, le brouillard et le soleil. C'est, pour le berger, les odeurs, les parfums de la nature, mais également les pieds gelés, l'approche de

l'âme du troupeau et l'amitié complice avec le chien. Pour ce dernier, c'est sa fidélité à veiller sur «son» troupeau.

Chaque automne, les bêtes partent avec berger, chien, âne et roulotte. Si certaines communes ou paysans se méfient d'abord quelque peu de cette drôle de caravane, le contact, les échanges sont plus que satisfaisants.

Pour les bergers, c'est vivre en solitaire après des mois passés à vivre et travailler ensemble sur la ferme.

Aujourd'hui, cette transhumance est en danger. Elle est en effet remise en question par BIO-Suisse, car toutes les terres traversées par le troupeau ne sont pas labellisées biologiques. Par contre DEMETER apporte tout son soutien à la continuité de cette démarche évaluée dans une vision plus globale.

L'agnelage

Au printemps, le troupeau rejoint le domaine. C'est entre fin mars et début mai qu'il est gardé en bergerie pour l'agnelage. Par un affouragement en foin, regain, céréales et sel, on donne aux brebis les soins et la nourriture nécessaires à une mise à bas facile.

Jour et nuit, les bergers se relaient pour être toujours présents auprès des mères qui mettront au monde chacune un à trois agneaux. La bergerie devient alors un endroit magique où calme et douceur règnent.

Pendant cette période les bergers sélectionnent les agnelles qui deviendront de futures mères. Ils feront de même



Ambiance de la bergerie après l'agnelage.

pour un ou deux béliers afin d'éviter la consanguinité.

Durant la fin de l'agnelage, et si le temps le permet, les bêtes sont lâchées au pâturage quelques heures par jour. Moments magnifiques et sacrés où les petits s'égayent dans les champs, bêlent désespérément à la recherche d'une mère qui a tôt fait pourtant de rejoindre son petit au cri qu'elle reconnaît, entre tous. La fin de l'agnelage marque le début de la tonte auquel il faut consacrer plusieurs jours.

Actuellement, les débouchés pour l'écoulement de cette laine sont un vrai problème.

L'alpage

Simultanément, les bergers organisent la montée à l'alpage. Si la neige fond vite, les moutons peuvent s'y rendre dès le début du mois de mai. En effet, la terre manque au domaine pour y faire paître toutes les bêtes.

La montagne offre un espace bien plus profitable qu'un parcage limité.

Les bergers attribuent le peu de maladies de leur troupeau à la diversité d'herbage et au mouvement quasi perpétuel qui favorise la mise bas et entretient la forme. Aujourd'hui les bergers bénéficient d'un alpage à la Savolaire. Ce dernier est doté d'une habitation au toit de bardeaux et d'une superficie de 75 ha, forêt incluse.

Deux camions-remorques sont nécessaires au transport du troupeau. Pendant le trajet, les agneaux sont séparés des mères afin de ne pas être écrasés. Pour fournir du lait frais aux bergers, une vache fait partie du voyage ainsi qu'un âne pour aider au ravitaillement en plaine. Grâce à son accès et au confort offert par la maison, les enfants profitent un maximum des séjours à l'alpage. Le foin offre une couche de choix pour les personnes de passage.

La boucherie

En octobre, les agneaux prennent le chemin du retour et celui de la boucherie. Comment parler du cycle des moutons sans mentionner cette activité là, qui, bien que peu agréable aux bergers, est partie intégrante de la réalité.

Les bergers prennent à cœur le confort des moutons, dans n'importe quelle circonstance. Le rituel de la boucherie doit se dérouler dans le respect de l'animal: les bêtes sont menées dans un verger avant que le boucher ne les fasse passer de vie à trépas sans être enfermées pendant des heures dans le «salon d'attente».



Alpage de la Savolaire – toit de tavillons – commune de Rossinière (VD).

Les bergers procèdent eux-mêmes au dépeçage, à l'emballage et à l'envoi direct de la viande au consommateur. Ce système développé permet d'éviter les intermédiaires et d'écouler, de manière satisfaisante, une viande de qualité.

Évolution – Perspectives

Les fondateurs des Fermes communautaires libres et l'Association des bergers de Froidevaux ont fait partie des premiers pionniers du Jura en matière

d'agriculture biologique. Ils s'y sont lancés, persuadés du bien fondé de leur démarche même s'ils se sont heurtés à de nombreuses résistances. C'était des paysans traditionnels dont bien d'entre eux se convertissent aujourd'hui à cette forme d'agriculture. C'était également les pouvoirs publics qui se portaient garants de normes établies et qui ne facilitaient pas l'ouverture face à un mode de vie différent⁷.

La protection des sols et la préservation de la diversité biologique naturelle sont maintenant des expressions du lan-

gage courant. Cette vision encore folle hier d'une agriculture douce est aujourd'hui reconnue par la science; consécration bien tardive!

Cet engagement et bien d'autres encore menés dans un esprit d'intégration et de non-violence est une aventure qui n'est pas finie. Faire passer de nouveaux messages reste toujours difficile. Le dynamisme de cette communauté, l'appui de certaines autorités et de sympathisants, leur permet toutefois de continuer à exister et à progresser dans la vision qui est la leur.

Les bergers de Froidevaux continuent à maintenir les activités mises en place par les fondateurs des Fermes communautaires libres. Certains membres se sont établis dans d'autres fermes respectant la philosophie de la Fondation. Chaque ferme, indépendante, à un fonctionnement qui lui est propre. Il s'agit de Masesselin (à Soubey) et Épidaure (à Essertfallon).

Avec l'élan d'ouverture qui anime toujours Jacques Froidevaux, il a regroupé les trois fermes sous la dénomination d'ÉcoDoubs afin d'expérimenter un nouveau mouvement connu sous «écovillage».

Qu'est-ce qu'un écovillage?

«Les écovillages sont des communautés à échelle humaine, rurales ou urbaines, s'efforçant de créer un mode de vie durable. Ils peuvent être de nouvelles implantations ou bien se développer dans des villages ou des zones urbaines



Le troupeau en villégiature à l'alpage la Savolaire.

déjà existantes. Ils sont l'exemple d'un développement qui maintient une réelle qualité de vie, préserve les ressources naturelles, et promeut une approche unifiée et polyvalente, intégrant l'écologie, l'éducation, la prise de décision participative, ainsi que les technologies et entreprises écologiques.

Les écovillages sont des communautés dans lesquelles les personnes se sentent à la fois aidées par leur entourage et responsables envers celui-ci. Ils procurent un sens profond d'appartenance à un groupe, sont suffisamment petits afin de permettre à chacun de pouvoir s'affir-

mer, être vu, entendu, et ouvert à la richesse des relations avec ses voisins. Ils s'accordent avec les identités culturelles et géographiques de leurs bio-régions, et se développent dans les quatre domaines: social, écologique, culturel et spirituel, par une approche systémique et holistique favorisant le développement personnel.»

Nouvelles perspectives de cette organisation

Depuis quelques années, ÉcoDoubs est en lien avec le groupement francophone des écovillages. Depuis fin 2002

ÉcoDoubs est intégré au GEN-Europe⁸.

Par le rattachement à cette organisation, Éco-Doubs trouve surtout une forme de partage avec des communautés oeuvrant au développement du respect de l'être et de la nature. Créer un avenir régénérateur aussi bien pour l'individu que pour son environnement est un thème qu'ils connaissent. Travailler et expérimenter les diverses dimensions que propose ce mouvement mondial est une perspective enrichissante et un nouveau défi à relever.

Véronique Froidevaux,
Corinne Spiess,
Genève

Bibliographie

- La tentation communautaire*, Marcel Bolle de Bal, Éd. de l'Université de Bruxelles, 1985.
L'utopie communautaire, Bernard Lacroix, Éd. PUF, 1981.
L'autogestion c'est pas de la tarte!, Marcel Mermoz, entretien avec Jean-Marie Domenach, Éd. Seuil, 1978.
Longo Mai – Vingt ans d'utopie communautaire, Luc Villette, Éd. Syros, 1995.
Pouvoir et relation d'aide, Adolf Guggenbühl-Craig, Éd. Pierre Mardage, 1985.
Vers une psychologie de l'être, Abraham H. Maslow, Éd. Fayard, 1989.
Hygiène sociale – Les forces germinatives de la tripartition sociale et comment les cultiver, Christof Lindenau, Éd. Deveni Troyes, 1986.
Agriculture – Fondements spirituels de la méthode bio-dynamique, Rudolf Steiner, Éd. Science de l'Esprit, 1974.
Luigi le berger, Marcel Imsand, Éd. 24 Heures, 1990.

Notes

¹ Travail de diplôme, Institut d'études sociales (IES), Genève, Véronique Froidevaux, 1993.

² C'est un processus dans lequel, répudiant l'imitation servile de modèles extérieurs le plus souvent mal adaptés à ses besoins, possibilités et aspirations, une collectivité oriente elle-même son progrès, selon ses valeurs et ses aspirations, et en détermine de manière autonome les objectifs et les voies, qu'il lui faut, dans une large mesure inventer selon son propre «génie» (un des thèmes majeurs de l'Unesco).

³ La tâche de cette banque est formulée dans ses statuts comme suit: Art. 2 – La BCL a pour but de soutenir des initiatives d'utilité publique ou d'intérêt général par la réception et mise à disposition, à intérêt favorable, de fonds. L'action de la Banque s'inspire, dans ses lignes fondamentales, de la science spirituelle de Rudolf Steiner.

⁴ L'agriculture bio-dynamique est un des enseignements de R. Steiner. C'est une agriculture qui est, entre autres, à l'écoute de son environnement aussi bien terrestre que cosmique.

⁵ Jacques Stellamans, «Comment approcher l'essence de l'agriculture bio-dynamique», Bulletin

N° 162 de Lettres aux Amis des Camps et des Jardins.

⁶ Elle travaille d'après le cahier des charges de l'ASOAB (Association suisse des organisations en agriculture biologique), dont le label de production est le «Bourgeon».

⁷ En 1996, lors de l'Année européenne de la nature, le prix du mérite est octroyé par la Confédération au projet présenté par l'association Épidaure, nouvellement créée par deux membres fondateurs des Fermes communautaires.

⁸ Le GEN-Europe est une Association européenne d'écovillages, fondé en 1996, dans le but de soutenir le développement du concept «écovillage», à travers l'échange d'information, les partenariats, l'éducation et le travail en réseau. L'adhésion est ouverte à une gamme étendue de projets en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique, sans aucune distinction d'ordre politique, religieux ou culturel. Le GEN-Europe a le soutien financier de la Direction de l'environnement de la Commission européenne. Il est le secrétariat régional du Global Écovillage Network (GEN), ONG agréée avec statut spécial consultatif à l'ONU (www.gen-europe.org).

DE
M
RI

Si
bien
autr
jour
Cep
d'un
de l
laiss
siens
et no

D
2001
ques
sant
de l
vées
d'un
dont
nom
nière
Cath
rons
dans
Sunc
laun
châ
1579
né à
à W
de S
son
1596
seco
guer
gnor
sann
tenai
Chau